

Meguiar's France
3 rue de Verdun-Bât. D
78590 Noisy Le Roi
France
Tel: 33-1-30-80-02-16
www.meguiars.fr



=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

Numéro de document: 27-4184-1 Fiche établie le : 17/06/2010
Version : 2.00 Annule et remplace : 14/12/2009
Statut du document: Final Format : 11

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit :
G120 HOT SHINE BRILLANT PNEUS (20-101B): G12024, G12032

Utilisation du produit :
Utilisation dans l'industrie automobile. Brillant à pneus durable.

Code d'identification :
14-1000-0488-7, 14-1000-0489-5, 14-1000-0490-3, 14-1000-0491-1,
14-1000-0482-0, 14-1000-0483-8, 14-1000-0484-6, 14-1000-0485-3,
14-1000-0486-1, 14-1000-0487-9

Identification de la société :

Adresse: Meguiar's France
 3 rue de Verdun-Bât. D
 78590 Noisy Le Roi

Téléphone : 33-1-30-80-02-16

Website: www.meguiars.fr

N° d'appel d'urgence :

Téléphone :

CHECTREC: +1 703-527-3887 (collect calls accepted)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges .

3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
C12-14, iso alcanes	68551-19-9	60 - 90
EINECS n°: 271-369-5		
Symboles et phrases de risques: [Xn; R:65-66-67 (classification fournisseur)]		
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	15 - 40
Symboles et phrases de risques: [R53 (classification Meguiar's)]		

Nature chimique : Voir ci-dessus.

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :

Si des symptômes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des symptômes se développent, consulter un spécialiste.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical.
Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques :

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Eliminer toute source d'ignition. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air.

Mesures après fuite ou déversement :

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau. Mettre dans un récipient fermé.

Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

Méthodes de nettoyage :

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Eviter le contact avec les agents oxydants.

Prévention des incendies et des explosions :

Ne pas pulvériser à proximité d'une flamme ou d'un matériau incandescent.

Prévention des explosions :

Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.

Conditions de stockage recommandées : Matières incompatibles :

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart de la chaleur.
Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque ou masque entier respiratoire à air purifié avec cartouches contre les vapeurs organiques et préfiltres contre les particules.

Protection des mains :

Dans des conditions normales d'utilisation, le port de gants n'est pas nécessaire.

Protection des yeux :

Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau et du corps :

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser dans les zones bien ventilées. Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur : Liquide transparent tr très légère odeur.

pH : non applicable

Point/intervalle d'ébullition (°C) : 232.22 °C

Point/intervalle de fusion : non applicable

Point d'éclair - Coupe fermée (°C) : 65.56 °C Coupe fermée (selon ASTM D93-90)

Température d'auto-inflammation : non determine

Limites d'explosivité dans l'air :

- Inférieure(% en volume) : non determine

- Supérieure(% en volume) : non déterminé

Pression de vapeur (hPa) : non déterminé

Hydrosolubilité : non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Densité relative (Eau=1) : 0.823 - 0.857

Densité de vapeur (Air=1) : > 1

Composés organiques volatils (g/l) : 0 % en poids

Vitesse d'évaporation : < 1

Viscosité (mPa.s) : 45 - 55 cP

Teneur en matières volatiles (%) : non determine

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Pas de polymérisation dangereuse. Stable.

Conditions à éviter : La chaleur.

Matières à éviter :

Oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux :

Formaldehyde, pendant la combustion. Monoxyde de carbone pendant la combustion. Dioxyde de carbone pendant la combustion. Vapeurs irritantes pendant la combustion.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation :

L'inhalation volontaire peut être nocive ou fatale. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, étournelements, douleur nasale et maux de gorge. Peut être absorbé par inhalation en quantité nocive.

Effets en cas de contact avec la peau :

Légère irritation de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouffures et démangeaisons.

Effets en cas de contact avec les yeux :

Légère irritation des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs et larmes.

Effets en cas d'ingestion :

Pneumopathie en cas d'aspiration: les symptômes peuvent inclure toux, difficultés respiratoires, respiration sifflante, crachements de sang et pneumonie qui peut être mortelle. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut être absorbé par ingestion en quantité nocive.

Données complémentaires :

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

Non déterminée

Données et informations complémentaires :

Non déterminé. Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit en l'état :

Incinerer dans une installation appropriée. Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation habilitée à recevoir les déchets chimiques

Déchets résultant de l'utilisation :
Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Emballages souillés :
Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets:

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU :

Groupe d'emballage:

VOIES TERRESTRES (ADR/RID)

- Classe : Non réglementé

MARITIME (IMDG)

- Classe : Non réglementé

- Polluant marin : Non

AERIEN (ICAO/IATA)

- Classe : Non réglementé

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire : Symbole(s)
Xn Nocif.

Contient :
Alcanes en C12-14, iso-

Phrases de risque :

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.

Tableau des maladies professionnelles:

84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Informations particulières :

Pour plus d'information, contactez Meguiar's.

Remarques :

Etiquetage grand public. Pour un usage professionnel, ajouter la phrase S2.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 3 :

R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition :

Mise à jour des rubriques 2, 11 et 15.

=====
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.